

De l'illocutoire à la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien en Afrique noire francophone

Le cas du Cameroun, du Gabon et de la Côte d'Ivoire

From Illocutionary to Performativity in the Media Construction of Support Movements in French-Speaking Black Africa

The Case of Cameroon, Gabon and Côte d'Ivoire

Marie Christiane NDZANA ABENA

Auteur correspondant, Doctorante en Langue et Linguistique Française
Université de Dschang (Cameroun); abena.christiane@yahoo.com

Date de soumission : 15.01.2021 – Date d'acceptation : 22.02.2021 – Date de publication : 19.05.2021

Résumé — Les nouvelles formes de communication politique identifient la motion de soutien comme une production discursive panégyrique destinée à émouvoir le président de la république ; et l'inciter à candidater pour un nouveau mandat. Aux moyens des procédés de l'argumentation et de la pragmatique, quelques méthodes de l'analyse du discours, cet objectif de persuasion est atteint et est réalisé par l'émission de lettres d'approbation des présidents camerounais et gabonais, et le silence approuvateur du président ivoirien. Ainsi, les différents arguments ou visas utilisés dans ces textes fonctionnent comme des actes de langage. Voilà comment ces réponses aux motions de soutien (appels à candidature), qui surviennent à la suite desdites demandes sont perçues comme des actes performatifs, encadrés par les concepts de légitimité et de crédibilité des énonciateurs. Il en résulte que la performativité illocutoire se distingue de la performativité perlocutoire.

Mots-clés : *motion de soutien, acte de langage, émotion, performativité, légitimité.*

Abstract — The new ways of politic's communication identify support's motions as a discourse production laudatory intended to touch the president of the republic; and to encourage them to stand for presidential election. By argumentative and pragmatism process, some methods of discourse analysis, the persuasion objective is attended and is realised by the approbated letters of Cameroonian, gobonese presidents, and the approbative silence of ivorian silence. Thus, the differents arguments ou visas used in these texts functioned as speeches acts. That's how the support's motion answers (upon call) occurred after them are perceived as performative acts, driven by the concepts of legitimacy and credibility of the speakers. In a matter of fact, illocutionary performative are different from perlocutionary performative.

Keywords: *Support's Motion, Speech Act, Emotion, Performativity, Legitimity.*

Introduction

Le présent article compte analyser l'illocutoire et la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien (MS) en Afrique noire francophone, précisément au Cameroun, au Gabon et en Côte d'Ivoire. Pendant les périodes pré et

De l'illocutoire à la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien en Afrique noire francophone

post-présidentielles, expliquent Hermann Atiobou Voukeng et J.-J. Rousseau Tandia Mouafou,

« les discours de campagne et les interventions des leaders et sympathisants après l'échéance laissent toujours transparaître une mise en scène des valeurs qui encode des visions contrastées autour du scrutin. Ces discours émis tantôt lors des meetings politiques, tantôt lors des conférences de presse sont enregistrés par les journalistes de terrain en vue du traitement et de la diffusion auprès du public cible par l'intermédiaire d'une instance de construction qui est la presse écrite » (Atiobou Voukeng & Tandia Mouafou, 2019, p. 127).

Dans le cadre de cette étude, par ailleurs, nous n'envisageons pas construire le sens des discours à partir des canons de la polémique, mais à travers les propriétés linguistiques de l'approbation. Ainsi, nous avons sélectionné comme instance de construction des MS, les quotidiens, *Cameroon Tribune* (CT) du 11 novembre 2009, *Nouvelles du Gabon* (NG) du 16 août 2016 ; et *Le National* (LN), journal ivoirien du 20 octobre 2015. Nous avons également extrait les lettres des présidents Biya et Bongo et le silence approbateur du président ivoirien que nous avons adjoints à notre corpus. L'analyse des données recueillies sera faite à partir des méthodes de l'Analyse du discours telles que l'argumentation et la pragmatique. Nous partons du postulat selon lequel la MS est une production discursive panégyrique qui vise à persuader le président à candidater pour un nouveau mandat. Sachant donc que tout discours persuasif fait appel aux arguments émotifs, nous posons alors que ce type de discours laisse paraître ethos, logos et pathos. Les lettres des destinataires des MS sont une preuve que ces épîtres ont produit l'effet escompté, le dépôt des candidatures (respectivement pour les élections 2011, 2016 et 2015), d'où leur aspect performatif. Le présent article compte donc analyser les stratégies mises en œuvre dans ces textes afin de faire ressortir l'aspect performatif de ceux-ci dans l'univers médiatique sus-circonscriit, puis de mieux percevoir la nuance entre performativité illocutoire et performativité perlocutoire.

1. Révision panoramique des actes de langage

La théorie des actes de langage est à la base de l'approche pragmatique linguistique. Elle montre que la fonction du langage n'est pas essentiellement de décrire le monde, mais aussi d'accomplir des actions. L'initiateur de cette théorie est le philosophe britannique Austin dans son ouvrage *How To Do Things With Words* paru en 1962. Ensuite, elle s'est vue développer et améliorer par Searle dans deux ouvrages *Les Actes de Langage* 1972, et *Sens et expression*, 1982. En effet, la théorie des actes de langage s'oppose à la conception descriptive du langage qui veut que la fonction première du langage soit de décrire la réalité en nommant les objets du monde. Ce type d'énoncés sont des déclaratifs et peuvent être vrais ou faux. Pour Austin (1991, p. 45), comme pour d'autres linguistes, la fonction du langage est aussi *d'agir sur la réalité*. Cette entreprise est réalisable grâce aux énoncés déclaratifs qui ne sont ni

vrais ni faux, mais réussis ou non. Austin distingue donc les **énoncés constatifs** qui décrivent le monde avec des énoncés tels que « *le soleil brille* ». Puis, les **énoncés performatifs** qui accomplissent une action comme dans : « — *je te promets que je viendrai* ». De ce fait, les constatifs sont vrais ou faux, les performatifs sont réussis ou non. Un énoncé performatif est réussi si l'énoncé s'adresse à quelqu'un ou si l'énoncé est compris du récepteur, c'est-à-dire s'il y a correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait. Précisons que l'auteur lui, travaille sur des énoncés déclaratifs, affirmatifs à la première personne du singulier et ses énoncés sont à l'indicatif présent, voix active, non descriptifs.

Bien plus, Austin constate qu'il est difficile d'opposer strictement les constatifs et les performatifs. En effet, un énoncé peut être implicitement performatif ; et un énoncé constatif correspond la plupart du temps à un acte de langage implicite qui est l'assertion. Donc pour Austin, l'énonciation est le fruit de trois activités complémentaires : l'acte locutoire qui renvoie à la production d'une suite de sons ayant un sens dans une langue, ou au sens littéral d'un énoncé. L'acte illocutoire répond à la question que fait-il ? et désigne une production d'un énoncé auquel est attaché conventionnellement une certaine « *force* » ; les verbes performatifs (*déclarer, promettre, s'engager...*) très souvent employés dans ce type d'énoncés. L'acte perlocutoire qui s'identifie par la question « *pour quoi faire ?* », sort du cadre linguistique. En fait, l'énoncé provoque des effets de perturbations ou de changements chez le destinataire. Dans tous ces types d'énoncés, l'acte peut être direct ou dérivé car pour ce qui est du perlocutoire, la dérivation dépend de l'interprétation qu'en fait le destinataire. Il peut donc y avoir la réussite ou l'échec dans un énoncé. L'énoncé est réussi si le destinataire reconnaît l'intention conventionnellement associée à son énonciation. Pour ce faire, le destinataire va s'appuyer sur de nombreux marqueurs. En conclusion, en énonçant une phrase quelconque, on accomplit trois actes simultanés :

- un acte locutoire (on articule et combine des sons, on évoque et relie syntaxiquement les notions représentées par les mots) ;
- un acte illocutoire (l'énonciation de la phrase transforme les rapports entre les interlocuteurs : j'accomplis l'acte de promettre en disant « — *je promets...* », celui de déclarer en disant « — *je déclare...* » ; et enfin,
- un acte perlocutoire dans la mesure où l'énonciation vise des effets plus lointains.

1.1. La notion de performativité

L'acte perlocutoire se conçoit comme la production de certains effets par le fait de dire quelque chose. Par exemple : convaincre, persuader, empêcher, surprendre, induire en erreur, blesser, faire rire, faire fuir. Contrairement à l'acte illocutoire, l'acte perlocutoire n'est pas conventionnel. Il arrive qu'en disant quelque chose, on produise des effets inattendus sur les pensées ou les actes d'autres personnes. Pour Austin, la différence entre acte illocutoire et perlocutoire, entre « *en* » et « *par le fait de* », est essentielle. Il est ainsi nécessaire de bien distinguer « *en disant cela, je*

De l'illocutoire à la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien en Afrique noire francophone

l'avertissais » et donc l'acte illocutoire effectué par l'énonciation ; et, « *par le fait de dire cela, je le convainquis, le surpris, le retins* », l'acte perlocutoire, conséquence de l'énonciation. Au travers de cette nouvelle classification des actes de discours, Austin définit les performatifs comme des

« ... énonciations qui, abstraction faite de ce qu'elles sont vraies ou fausses, font quelque chose (et ne se contentent pas de la dire). Ce qui est ainsi produit est effectué en disant cette même chose (l'énonciation est alors une illocution), ou par le fait de la dire (l'énonciation, dans ce cas, est une perlocution), ou des deux façons à la fois » (1991, p. 181).

En d'autres termes, la notion de performativité est donc liée aux énoncés dits performatifs qui ont pour caractéristique principale la production d'effets sur la réalité du monde. L'énoncé performatif est la réalisation de quelque chose qui n'était pas là avant son énonciation. En réalité, la fonction perlocutoire concerne un effet visé par l'énonciation d'un énoncé, effet qui n'est pas lié nécessairement aux fonctions locutoires ou illocutoires. Tandis que la fonction illocutoire est réalisée si l'acte de parole est correctement réalisé, la fonction perlocutoire n'est réalisée que si un comportement du destinataire réalise ce qui est visé par l'acte de parole. Le performatif est le cas particulier d'un énoncé dont la fonction illocutoire consiste à rendre vrai ce qu'il énonce. Le performatif en tant que tel ne peut être ni vrai ni faux. Il peut être réussi ou raté. On observera que l'énoncé performatif comporte un pronom personnel à la première personne. Même s'il était absent, l'énoncé est lié au moment et aux circonstances de son énonciation. D'ailleurs, les actes de promesse et de nomination sont centraux dans la constitution d'un ordre social. Ainsi, les MS comportent des rappels d'actes de nomination et au moins une promesse. Voici quelques exemples extraits des trois types de motions :

- **Ia.** « ... *Considérant les multiples actions engagées par le président Paul Biya en vue d'assurer le plein épanouissement ... Considérant la nomination de notre digne fils Yang Philémon au prestigieux poste de premier ministre... Nous, militants et militantes de la section RDPC de Bamenda... vous appelons aux urnes à la prochaine échéance électorale et vous promettons un plébiscite ...* » (CT, p. 3).
- **Ib.** « ... *Le PDG appelle Ali Bongo Ondimba à la candidature [...] nous lançons un appel à toutes les Gabonaises et à tous les Gabonais pour soutenir sa candidature ...* » (NG, p. 4).
- **Ic.** « *Considérant la paix enfin conquise dans notre pays ... Nous, PDCI-RDA, RDR, UDPCI MFA, partis membres du RHDP [...] endossons le choix de porter Alassane Ouattara comme notre candidat...* » (LN, p. 4).

À partir des verbes conjugués (« *appelons, promettons, lançons un appel, endossons* ») dans ces extraits de texte, présentent bien des promesses et des engagements que prennent les énonciateurs de ces actes de parole. De par les adjectifs qualificatifs, antéposés et postposés (*multiples, engagées, plein, digne, prestigieux, prochaine,*

conquise) trahissent déjà la subjectivité des signataires des MS et partant, leur pathos qui est l'un des éléments de la triade aristotélicienne, véhicule de la persuasion. Il n'est pas inutile de souligner que l'analyse du discours qui nous de grille d'analyse, met en exergue cette triade dans le décryptage des discours.

Bien plus, au sujet de l'aspect performatif des MS, nous avons recueilli les lettres des présidents Biya et Bongo comme réponses aux appels à candidature. De ce fait, les performatifs sont liés à des personnes, des institutions servant à instituer, tandis que d'autres types d'énoncés tels que ceux des sciences, dont la validité ne dépend pas immédiatement de la vie sociale « *incarnée* » mais, des règles universelles (de vérification pour la science, de lois pour les contrats, etc.). Néanmoins, toute activité institutionnelle comme la politique comporte un élément de promesse et donc un élément instituant. Les conditions pour accomplir un performatif ne sont pas langagières seulement¹, au sens où elles seraient liées à la locution de tel énoncé, mais aussi sociales : pour baptiser, il faut être autorisé à le faire, pour définir une situation politique, il faut être en position de le faire, etc. Les signataires, par exemple, prennent leur légitimité dans leur statut de militant des partis politiques au pouvoir. Bourdieu appelle ce pouvoir « *pouvoir symbolique* » (Bourdieu, 2014, p. 97). L'inverse est également vrai : exercer un pouvoir symbolique consiste aussi à se doter des symboles du pouvoir. Néanmoins, dans un sens étendu, tout discours y compris la MS, a un aspect performatif dans la mesure où il suppose ou propose une *grammaire* de lecture du monde. Voilà pourquoi dans un discours performatif, il est possible d'identifier en dehors d'une « *culture visuelle* », dans l'art photographique par exemple, une culture « *auditive* ». Ces aspects performatifs sont en amont des propositions puisqu'ils sont une condition pour les vérifier. Aussi pouvons-nous comprendre que l'acte perlocutoire mette en jeu des questions qui vont bien au-delà du cadre discursif. Ici, le destinataire doit veiller à rester dans le champ discursif de l'énonciateur pour qu'il y ait persuasion. Car, avant d'aboutir à la persuasion, l'énonciateur doit comprendre le message, et c'est cette compréhension qui conduit à un changement de comportement. *Mais, quelles sont les conditions d'une performativité illocutoire ?*

1.2. Les conditions d'une performativité illocutoire

Ducrot (1972, p. 76) stipule que l'étude des performatifs introduit à donc à une étude plus vaste qui aurait pour objet d'activité illocutoire, l'ensemble des actes qui s'accomplissent, immédiatement et spécifiquement, par l'exercice de la parole. Ainsi, la performativité illocutoire passera par la compréhension et l'interprétation de l'interlocuteur qui sont les conditions essentielles. L'interlocuteur renvoie au destinataire implicite (le peuple qui n'est pas nommément cité dans les MS). Nous pouvons parler ici de consommation pour décrire la façon dont les destinataires du discours vont interpréter et l'enacter. De fait, les consommateurs du discours politique

¹ Ce point est développé notamment par FAUCONNIER, G. 1979 « Comment contrôler la vérité. Remarques illustrées par des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 25, 1979, p. 12.

De l'illocutoire à la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien en Afrique noire francophone

stratégique ne sont jamais ni entièrement passifs ni dociles, mais libres de l'interpréter de multiples manières. Dans cette perspective, il ne serait pas faux de penser que ces signataires instrumentalisent peut-être la population qui l'aidera à « plébisciter » les PR. L'interprétation et la consommation dont font les énonciateurs implicites des MS et leur appel tacite montrent bien que ces textes sont des discours dont les effets performatifs sont variables et vérifiables. Par exemple, l'appel des populations à s'inscrire sur les listes électorales et la confection gratuite des cartes nationales d'identité au Cameroun trahissent bien cet effet performatif recherché.

- **2a.** *« Nous, membres du comité départemental et les présidents des dix comités communaux des inscriptions dans le Nyong et Kellé, des comités locaux et de proximité des inscriptions, du comité communal des inscriptions de Nguibassal et Bot-Makak, militantes et militants et sympathisants de la section, des sous-sections... Réunis ce samedi 12 mars 2011... dans le cadre de l'évaluation de la campagne d'intensification des inscriptions sur les listes électorales, ... adressons à Son Excellence M. Paul Biya, président de la République, chef de l'État, président national du RDPC, la motion de soutien dont la teneur suit ... Considérant votre décision salutaire de réduire le coût d'établissement de la carte nationale d'identité de 6 000 FCA à 2 800 FCA ... qui permet, non seulement une participation massive des Camerounais aux échéances électorales annoncées... vous invitons à vous présenter à prochaine échéance électorale et vous promettons un plébiscite ... » (CT, p. 6).*

Ces mesures de facilitation d'inscription aux listes électorales n'ont été observées que dans les MS camerounaises. Ainsi, nous notons dans cette argumentation, la présence de deux énonciateurs, la population et le président Biya. C'est grâce à l'inscription des « Camerounais » sur les listes que les signataires pourront atteindre leur but, plébisciter le président quand il se représentera. Dès lors, il convient de souligner que par l'effet performatif, les recherches d'adhésion du destinataire (explicite ou implicite) semblent aller au-delà de la dimension illocutoire de la simple MS pour s'intéresser à sa performativité perlocutoire. Il s'agit ici des conséquences en termes d'adhésion, de mobilisation des destinataires dans le discours. Le destinataire, en sa qualité non seulement de membre du parti au pouvoir mais aussi de futur électeur, devient un élément incontournable dans le processus d'accomplissement de cet acte. Ici, se désigne alors l'ethos d'engagement et de crédibilité des signataires.

1.3. La légitimité des locuteurs dans les MS : un ethos d'engagement

Austin a démontré que l'une des conditions pour qu'un acte illocutoire réussisse, la présence et la légitimité du locuteur sont indispensables. Cette légitimité s'origine la rationalité des lois et règles existantes ; traditionnelle, au regard des traditions et coutumes ; charismatique selon des caractéristiques et qualités personnelles particulières du locuteur. Ainsi, comme nous l'avons déjà révélé, dans les trois pays, les signataires jouissent d'abord de leur statut de membres et militants du parti au

pouvoir ou des partis alliés. Ce statut leur octroie une légitimité certaine dans la mesure où, ce sont les membres du parti au pouvoir qui choisissent leur président qui est aussi leur candidat selon les règles du parti. Pour preuve, voici des extraits de MS des trois pays :

- **3a.** « *Nous, militantes et militants, élites intérieures et extérieures, forces vives ... adressons à SEM Paul Biya, président de la République, chef de l'État, président national du RDPC et notre candidat naturel... la motion de soutien ... considérant...* » (CT : p. 2).
- **3b.** « *Nous, membres militants du PDG... invitons notre président du parti à se porter candidat à la prochaine élection présidentielle...* » (NG : p. 4).
- **3c.** « *Nous, PDCI-RDA, RDR, UDPCI, MFA, UPCI, Partis membres du RHDP, réunis à Abidjan, ce jour, samedi 25 Avril 2015, au Stade Félix Houphouët-Boigny, en Convention pour l'investiture du Président Alassane Ouattara, comme candidat du RHDP à l'élection présidentielle d'octobre 2015 ... avons choisi comme notre candidat légitime, Alassane Dramane Ouattara...* » (LN, p. 5).

Les adjectifs dans les locutions nominales (président national, président naturel, candidat légitime) indiquent une certaine objectivité de la part des signataires. Toutefois, les possessifs « notre » viennent aussitôt enlever ce voile d'objectivité pour la céder à la subjectivité des énonciateurs. Ces derniers sont légitimement compétents pour demander au PR de se porter candidat aux EP, jouissant de la légitimité en leur qualité de membres du parti au pouvoir. Dans le dernier exemple, la précision « *comme candidat du RHDP* » n'est pas une mention inutile et négligeable. Ce sont ces signataires qui investissent le candidat grâce à leur double casquette de membre et militants. Il se dessine donc comme un succès du discours qu'est la MS. Le respect de la hiérarchie devient important dans le processus de performativité des actes. D'ailleurs, Ricoeur (1983, p. 145) précise dans ce cas, qu'il y a le respect de la « *promesse d'avant la promesse* » sur laquelle s'appuie la « *nouvelle promesse* » (Kahane, 2005, p. 130) du nouveau discours. Voilà pourquoi Ambroise (2009, p. 02) rappelle que l'efficacité illocutoire dépend toujours de la reconnaissance obtenue par le locuteur lorsqu'il prononce certains mots. Le locuteur ou le signataire devient alors la pièce conventionnelle de la réalisation d'un énoncé performatif et même d'un énoncé illocutoire. C'est cette légitimité qui laisse paraître leur ethos de crédibilité et celui d'engagement. D'ailleurs, Charaudeau définit l'ethos comme l'image que l'auditoire a de l'orateur avant sa prise de parole, et ce que l'orateur dit dans son discours. Selon cet auteur,

« Dans sa première composante, le sujet se montre avec une identité sociale de locuteur ; c'est celle qui donne droit à la parole et qui fonde sa légitimité d'être communicant, du fait du statut et du rôle qui lui sont attribués par la situation de communication. Dans sa seconde

De l'illocutoire à la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien en Afrique noire francophone

composante, le sujet se construit une image de sujet qui énonce, une identité discursive d'énonciateur qui tient aux rôles qu'il s'attribue dans son acte d'énonciation, résultat de la contrainte de la situation de communication qui s'impose à lui et des stratégies qu'il choisit de suivre » (Charaudeau, 2005, p. 88).

Autrement dit, pour qu'un acteur politique prenne la parole, il doit jouir d'une légitimité qui lui octroie le pouvoir de parler ou d'agir. Tel est le cas des acteurs des MS qui jouissent de la légitimité d'être des « militants et militantes, membres » des partis au pouvoir et qui justifie ainsi la rédaction de ces lettres. Pour ce faire, l'éthos devient le résultat de cette double identité qui finit souvent par se fondre en une seule. La légitimité dont jouissent les signataires est un facteur de crédibilité et d'identification qui permet de faire adhérer non seulement le peuple, secondairement destinataire, mais aussi les PR, explicitement cités dans les lettres. La crédibilité et la légitimité sont deux concepts qui se distancent au niveau de l'identité du sujet parlant. Charaudeau pense que

« la crédibilité n'est pas, à l'instar de la légitimité, une qualité attachée à l'identité sociale du sujet. Elle est au contraire le résultat d'une construction, construction opérée par le sujet parlant de son identité discursive de telle sorte que les autres soient conduits à le juger digne de crédit » (2005, p. 91).

Ainsi, le sujet parlant, en l'occurrence les signataires, doivent à travers leurs discours se montrer crédibles. Pour ce faire, ils doivent satisfaire à trois conditions essentielles définies par Charaudeau. Premièrement, les énonciateurs doivent remplir la condition de sincérité ou de transparence, c'est-à-dire que les discours doivent refléter leurs vraies pensées. Ensuite, ils doivent satisfaire la condition de performance qui, comme son nom l'indique, doit montrer et prouver que l'homme politique est en mesure de tenir ses promesses ; enfin la condition d'efficacité doit prouver que l'homme politique a les moyens d'appliquer ce qu'il promet et que les résultats sont positifs. Les PR, dont il est question ici, réitèrent alors leurs engagements dans des lettres.

2. Analyse des lettres des PR comme acte performatif dans la construction médiatique des MS

Pour Barry Laseldy, l'objectif des MS vise « la construction d'un ensemble de textes-aveux et témoignages se rapportant à l'histoire politique » (Barry Laseldy, 2005, p. 321) d'un pays et d'un homme politique. C'est donc le régime qui mobilise le peuple tout entier et, organise des MS ou de fidélité au responsable suprême. Il s'agit d'un programme de propagande transformée en une formidable prophylaxie collective. D'où l'intérêt de présenter une étude pendulaire sur les MS qui ont des spécificités selon leur aire géographique. Dans ces lettres, comme on l'a vu, argumentation et pragmatique sont de véritables consœurs et se rencontrent dans le processus de persuasion qu'ils se sont fixés. Ces deux approches s'entrecroisent dans les MS et

jouent le même rôle, celui de la persuasion. La théorie de l'argumentation devient alors un procédé incontournable et opératoire pour aboutir à la performativité de l'acte de la candidature des différents présidents à l'EP. Ces faits conduisent Taguieff à penser que :

« Seule l'existence d'une argumentation, qui ne soit ni contraignante ni arbitraire, accorde un sens à la liberté humaine, condition d'un choix raisonnable. [...] C'est grâce à la possibilité d'une argumentation, qui fournit des raisons, mais des raisons non contraignantes, qu'il est possible d'échapper au dilemme : adhésion à une vérité objectivement et universellement valable, ou recours à la suggestion et à la violence pour faire admettre ses opinions et décisions » (Taguieff, 1990, p. 262).

Cette assertion montre que l'argumentation et la pragmatique semblent poursuivre le même but. Voilà pourquoi les énoncés ci-dessus trahissent une performativité implicite, initiée par les arguments qui définissent les raisons incitant les signataires à solliciter une nouvelle candidature des présidents. De ce fait, chaque acte de communication a une portée sémantique précise et ciblée. Les productions littérairement politiques, que constituent donc les MS (inputs) entrant dans l'agenda politique (boîte noire) et qui recevraient un acquiescement positif (output) de la part du récepteur (le Président potentiel candidat), se présentent de facto comme des actes ou des discours performatifs produisant le même effet que le baptême à l'Église. Il s'agit des réponses par l'« acceptation » à se porter candidat à l'EP. Ces lettres ont été rédigées par les PR eux-mêmes afin de donner leur accord par un « oui, le j'accepte » implicitement dit.

2.1. La lettre² du président Biya : un acte performatif

Soit l'une des phrases de cette épître :

- 4a. « —Je vous voudrais vous dire que j'entends les appels et les motions de soutien que vous ne cessez de m'adresser depuis... » (CT, p. 2).

Cette phrase, qui contient une complétive et une relative épithète, est la réplique du Président Biya (désormais candidat) et le résultat d'un appel du peuple. Ce dernier est traduit par ailleurs par un acte de légitimation de leur candidature issue du peuple, seul détenteur de la souveraineté³. De façon schématique, il s'agit d'un parcours séquencé qui commence donc par « l'appel du peuple » (acte locutoire) à

² Il s'agit de la lettre du Président Biya adressée au peuple camerounais dans laquelle il exprime son acception de candidater pour l'élection de novembre 2011. Elle est parue dans tous les journaux nationaux, mais nous l'avons extraite de *Cameroon Tribune* du 11 novembre 2011, comme indiquée dès l'entame du travail.

³ Article 3 de la Constitution qui stipule que « la souveraineté appartient au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire du Président de la République et les membres du Parlement ».

De l'illocutoire à la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien en Afrique noire francophone

l'endroit du Président en fin et en quête de mandat et de légitimité, dont la réponse par la déclaration (officialisation) de « sa » candidature (acte perlocutoire) constitue un acte ou discours performatif concret par ce qui est communément connu sous le syntagme joindre l'acte à la parole. Cet autre extrait justifie ce point de vue :

- 5a. « —*Pour ma part, je tiens à dire que je ne faillirai point, ainsi que j'en avais pris l'engagement, vous vous en souvenez, dès mon entrée en fonction comme Président de la République* » (CT, p. 2).

Nous constatons que le locuteur, qui était le destinataire dans la MS, devient le locuteur, il parle en termes de « je ». Cet autre extrait démontre qu'il existe une interaction entre le président et le peuple, une relation institutionnelle de type horizontal. Toutefois, la relation verticale est aussi justifiée par l'expression « — *mes chers compatriotes* », dans l'exorde de son discours car, le Président est d'abord Président de tout un peuple, aussi occupe-t-il, selon le type de destinataire, une position horizontale ou verticale. Néanmoins, la production de cet énoncé fait changer les rôles des interlocuteurs. L'énoncé amène le locuteur à occuper une position haute à travers sa décision. Cet énoncé performatif, est un acte par lequel un homme, répond favorablement à la requête de ses citoyens en acceptant se représenter comme candidat à l'élection de 2011. Voilà pourquoi le président-candidat (PC) emploie le futur pour répondre aux sollicitations de son peuple qui devient maintenant témoin de son engagement.

- 6a. « —*Je tiens à vous rappeler que je ne faillirai point... J'irai jusqu'au bout parce que j'ai confiance en vous...* » (CT, p. 2).

Cette argumentation résume l'ensemble des promesses du PC. Néanmoins, si ces énoncés ne sont pas tenus par le président, la requête de l'interlocuteur reste sans suite. Ce statut apparaît à travers la réponse, car l'énoncé réactualise la relation verticale de type institutionnel réapparaissant à travers le statut du Président. Cela montre qu'un énoncé performatif peut faire resurgir des rapports qui, à certains moments s'effacent. Dans ces relations, on pourrait y voir une obligation à des devoirs et à des droits en tant que militant et président. L'acte de l'appel à candidature de la MS est ainsi réalisé. Ce phénomène est aussi perceptible au Gabon.

2.2. La déclaration d'investiture de Bongo dans le média NG

Après la proclamation des résultats du vote du 12 mars 2016, le Président Bongo devient le candidat légitime et investi pour son parti PDG (parti démocrate gabonais) qui se présentera à l'EP d'août de la même année. En effet, faut-il le rappeler, pour chaque élection présidentielle, le PDG présente des candidats qui se battent pour la présidence du parti, d'où le vote qui investit le PC Bongo. Mais, au Cameroun le président du RDPC est le candidat statutaire « naturel » qui représente le parti à l'EP. Ainsi, la prise de parole du PC Bongo est établie par la victoire et devient le candidat légitime de son parti. Voici un tronçon de sa déclaration :

- **7a.** « — *Camarades Congressistes, ce samedi 12 mars 2016, je prends acte, avec humilité et gravité, de la confiance que vous venez de me témoigner par ce vote franc, massif et enthousiaste pour représenter le Parti Démocratique Gabonais à l'élection présidentielle de cette année. Je vous remercie, Camarades Congressistes, pour cette confiance renouvelée* » (NG : p. 3).

Il s'agit alors du contrat relationnel de légitimation qui instaure aussitôt la position d'autorité du PC Bongo vis-à-vis des Congressistes. Et Charaudeau pense à cet effet que

« le contrat de communication surdétermine le sujet dans son acte de production du langage, mais seulement en partie. Comme on l'a dit, il est une condition nécessaire pour que s'instaure un échange langagier, mais, à l'intérieur de celui-ci, le sujet dispose d'une marge de manœuvre qui lui permet d'user de stratégies » (Charaudeau, 2018).

En d'autres termes, la prise de parole est déterminée par des conditions que nous avons évoquées supra. Dans le cas du PC Bongo, c'est la stratégie de la légitimation qui lui octroie non seulement le droit de s'adresser à ses « congressistes », mais aussi de se porter candidat à l'EP. Cette légitimation devient un enjeu qui relève de l'identité sociale du locuteur dans la mesure où cette identité lui est attribuée par une reconnaissance qui provient de son nouveau statut social. Comme nous l'avons dit plus haut, ce statut lui confère alors une autorité institutionnelle : il est le président du parti et son candidat. Se dégage naturellement un ethos construit du président. On constate alors une superposition de statuts, toute chose qui donne une autorité de fait au locuteur Bongo, qui par le biais de cette annonce, répond aux appels à candidature à lui adressés par ses militants dans la MS. Cette illustration démontre ce fait :

- **8.** « — *Camarade Président du bureau du Congrès, C'est avec un grand intérêt que j'ai écouté les rapports des Conseils provinciaux tenus dans les neuf provinces du Gabon. C'est avec le même intérêt, mais tout ému, que j'ai suivi les motions de soutien des jeunes, des femmes, des Sages et des fédérations de l'Étranger... et qui m'ont poussé à déposer ma candidature ...* » (NG, p. 3).

Tout comme le président camerounais, l'orateur ne reste pas indifférent aux MS d'où sa candidature, ce qui ramène à la surface la notion de performativité de la MS. Les stratégies discursives mises sur pied par les signataires ont porté du fruit de part et d'autre. Nous notons corollairement que la notion de performativité semble liée ou est sujette à celle d'ethos. En vérité, le locuteur qui prend la parole est investi d'un pouvoir qui l'autorise à formuler les actes de langages mettant à exergue sa personnalité, son ethos de dirigeant et de responsabilité. D'ailleurs, nous posons qu'au cœur de la notion d'ethos, demeure celle de légitimité. Elle renvoie à la condition qui valide un ethos construit, si bien que l'enjeu de légitimation s'adresse donc

De l'illocutoire à la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien en Afrique noire francophone

au destinataire « les congressistes », mais il est tourné vers le sujet parlant lui-même puisque son discours apporte la preuve de son autorité et de son identité sociale. Si nous évoquons l'éthos qui est incontournable dans la performativité des MS, nous devons aussi convoquer l'enjeu de crédibilité qui, bien entendu, concerne également le destinataire et le locuteur.

Étant donné que la crédibilité est une affaire d'image, c'est-à-dire une affaire d'éthos, le locuteur se trouve obligé de construire et de convoquer autour de lui des faits réels et justes afin de persuader ses destinataires. Il énonce des faits sans maquillage dans des affirmations, des déclarations et même des explications à travers le « nous », de sorte que le destinataire (le peuple congressiste) le trouve digne de foi et sincère et se sente investi d'un pouvoir de décision. Observons ces notes :

- 9. « — *C'est cette ambition, cette réalité, et cet engagement que nous affirmons avec conviction aujourd'hui. Nous célébrons aussi, les grands changements que nous avons déjà engagés ensemble. Ces changements concernent le réseau routier national, le système de santé et de protection sociale, l'éducation, la formation, l'emploi et la production agricole gage de notre indépendance et de notre sécurité alimentaire. Ces changements sont aussi présents dans notre système politique pour garantir des élections plus libres, plus justes et moins contestées* » (NG, p. 3).

Les prédicats verbaux « *affirmons, célébrons* », qui sont des verbes performatifs explicites montrent effectivement qu'une action se produit ; et le locuteur Bongo, en employant le pronom « nous », introduit le destinataire gabonais dans l'engagement qui est le leur. Ces déclarations affirmatives que sont les changements, formulés avec insistance, ne sont l'apanage que d'un seul individu. Cette position qu'adopte Bongo le conduit à ne pas prétendre posséder le pouvoir absolu, d'où l'introduction du « nous », qui le conforme à défendre son point de vue avec rigueur, en explicitant les faits. Le locuteur se fabrique alors une image d'un homme de conviction, intègre, engagé et honnête. Cette stratégie pragma-argumentative voire rhétorique vise à faire entrer le destinataire dans l'univers du discours du locuteur. Ce qui nous amène à envisager un autre enjeu dans ce discours du président Bongo qui concerne « *l'enjeu de captation* » (Charaudeau, 2009a, p. 13). Ce dernier est entièrement tourné vers le destinataire, les congressistes ; et, ambitionne toucher celui-ci à travers des comportements discursifs de persuasion. Cependant, nous avons noté dans le corpus une forme de communication, une non-réponse aux appels mais, un dépôt de candidature. Comment le silence peut-il devenir un acte d'approbation ?

2.3. Le silence du président Ouattara : un acte tacite de performativité

Dans la collecte de nos données, toute chose égale par ailleurs et toute proportion gardée, nous n'avons pas retrouvé une réponse du Président Ouattara acceptant de se représenter à l'EP de 2015. Toutefois, il s'est bien présenté à ladite élection et nous nous demandons comment analyser ce silence opérateur. Il est vrai que la

constitution de son pays était en sa faveur permettant ainsi de se représenter une fois à l'EP. Il n'y donc eu aucune transgression de la part du président. Une autre interrogation nous taraude, si la constitution permet au président de se représenter comme candidat, et que la MS, *quoi qu'elle soit la voix du peuple, n'est pas une condition de la représentation, pourquoi y répondre ?* C'est sans doute la réponse à cette interrogation qui a poussé le président Ouattara à répondre aux MS par le simple dépôt de sa candidature. Les membres de son parti avaient décidé de le réélire en vertu du statut de la constitution, d'où l'expression « convention d'investiture ». De ce fait, nous pensons que l'acte illocutoire est réussi mais l'acte perlocutoire attendu du président, échoue. C'est un autre type d'effet perlocutoire qui se produit néanmoins et la réponse aux MS est donc le dépôt de la candidature. Aussi convient-il, quoique nous l'ayons dit supra, de distinguer dans l'analyse de la performativité d'un énoncé, les effets et les conditions liés à la performativité illocutoire et ceux liés à la performativité perlocutoire. Ce silence accorde à la MS une autre valeur, une autre fonction, celle d'une adhésion tacite, une performativité passive qui marque une rupture avec la tendance à l'exercice de la parole.

Revenant largement sur la distinction entre aspect perlocutoire et illocutoire et remplaçant le débat au niveau microscopique, nous posons qu'un effet perlocutoire ne peut être obtenu sans recours à la rhétorique, art de la persuasion au travers duquel le locuteur tentera de lier le contenu de son discours aux valeurs et désirs de l'interlocuteur. Mais, comment donc comprendre ce silence performatif ? Cela nous conduit à souligner que la MS peut avoir des effets ponctuels, c'est-à-dire les réponses des PC ou leur silence. Nous ne saurons parler d'échec puisque la candidature, même si elle est isolée, existe et fait force d'efficacité puis, renforce l'effet performatif. La MS contient donc des aspects temporels et perlocutoires qui définissent sa performativité.

Conclusion

En somme, nous ne le dirons pas assez, la MS, dans l'univers médiatique, est une production discursive d'une grande richesse et, il apparaît la réaction attendue des PC. Il y a un accomplissement de l'acte illocutoire devenant ainsi perlocutoire. Nous avons pu démontrer que la production discursive permet de distinguer performativité perlocutoire et performativité illocutoire. Voilà pourquoi nous l'avons étudiée principalement sous deux aspects : illocutoire tout d'abord, où ce qui est dit crée une nouvelle réalité au moment (objectif d'être réélu) et par le fait de son énonciation, et perlocutoire ensuite, où ce qui est dit crée une nouvelle réalité en conséquence de l'énonciation. Ces deux aspects contenus dans les MS, les lettres et la réponse tacite mettent en avant des conditions de performativité bien distinctes. Les lettres, qui sont l'effet perlocutoire recherché par les MS sont donc des discours stratégiques autant que les motions elles-mêmes et méritent une étude plus approfondie.

Références bibliographiques

Corpus

1. *Cameroon Tribune* du 11 novembre 2011.
2. *Nouvelles du Gabon* du 16 août 2016.
3. *Le National* du 20 octobre 2015.

Ouvrages et articles

4. AMBROISE B. (2009). « Performativité et actes de parole », in J. ARQUEMBOURG, *Situations pragmatiques*, Paris II : l'IF.
5. ATIHOUBOU VOUKENG H. et TANDIA MOUAFU J.-J. R. (2019). « Polémique autour des élections présidentielles au Cameroun : analyse de la matérialité sémiotique et des désignants d'événements dans la presse quotidienne (2004-2018) », *Paradigmes*, n°7, p. 125-142.
6. AUSTIN J. L. (1991). *Quand dire, c'est faire*, Paris : Points.
7. BARRY LASELDY A. O. (2005). *Discours d'Afrique*, Franche-Comté : Presses Universitaires de Franche-Comté.
8. BOURDIEU P. (2014). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Points.
9. CHARAUDEAU P. (2018). « Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale », in P. CHARAUDEAU, *Le discours politique et les manœuvres de persuasion*, revue en ligne.
https://www.patrick-charaudeau.com/IMG/pdf/Discours_Manipulation-Texte_Lyon_.pdf
- (2009). « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? », *Communication*, Les mises en scène du discours médiatique, Québec.
- (2005). *Le discours politiques : les masques du pouvoir*, Paris : Cedex.
10. DENIS J. (2006). « Les nouveaux visages de la performativité », *Études de communication*, n°29, Paris, Colin, p.8-24.
11. DUCROT O. (1972). *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
12. FAUCONNIER G. (1979). « Comment contrôler la vérité. Remarques illustrées par des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 25, 1979, p. 12-29.
13. KAHANE B. (2005). « Les conditions de cohérence des récits stratégiques de la narration à la nar-action », *Revue française de gestion*, n°159, 2005, p.125-147.
14. RICOEUR P. (1983). *Temps en acte III. Le temps raconté*, Paris : Seuil.
15. TAGUIEFF P.-A. (1990). « L'argumentation politique. Analyse du discours et nouvelle rhétorique », *Hermès*, n°8, CNRS, p. 262.

Pour citer cet article

Marie Christiane NDZANA ABENA « De l'illocutoire à la performativité dans la construction médiatique des motions de soutien en Afrique noire francophone. Le cas du Cameroun, du Gabon et de la Côte d'Ivoire », *Paradigmes*, vol. IV, n° 02, 2021, p. 177-190.